

LES RENCONTRES  
DE L'ADEUS

SYNTHÈSE 9<sup>e</sup> RENCONTRE : CYCLE ÉVOLUTION SOCIÉTALE (1/3)  
STRASBOURG / LE 7 JUIN 2012



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

The background features a stylized map of the Strasbourg region in light green. A large, semi-transparent number '9' is overlaid on the map. To the right of the title, there is a decorative arrangement of asterisks in various colors (green, purple, orange) forming a triangular shape.

# SOLIDARITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES VILLES

## Sommaire

### Le mot du Président

Robert Herrmann - - - - - 3

### Solidarité et sécurité dans les villes

Michel Marcus, Magistrat honoraire,  
Expert en sécurité urbaine, Délégué  
général du Forum français pour  
la sécurité urbaine - - - - - 4

### TABLE-RONDE

#### Faire confiance aux jeunes

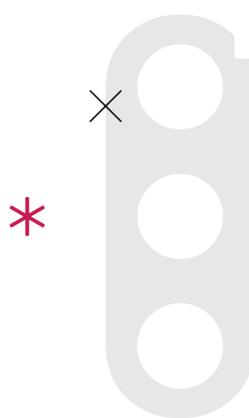
Robert Herrmann - - - - - 8

#### La ville juste, terreau de la sécurité

Michel Marcus - - - - - 9

#### Le dialogue pour recréer ensemble un sentiment de sécurité

Samuel Thirion, Administrateur, Division Cohésion  
sociale, Recherche et Anticipation au Conseil  
de l'Europe - - - - - 10



### CYCLE ÉVOLUTION SOCIÉTALE :

- ⇒ **Solidarité et sécurité dans les villes**, 7 juin 2012  
avec **Michel Marcus**, Magistrat honoraire, Expert en sécurité  
urbaine, Délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine
- ⇒ **L'équation de la ville durable**, 23 octobre 2012  
avec **Jean Haëntjens**, Economiste et urbaniste, Conseil en  
stratégies urbaines (Urbatopie)
- ⇒ **La mobilité comme dimension des inégalités sociales**,  
14 novembre 2012  
avec **Vincent Kaufmann**, Directeur du Laboratoire de Sociologie  
Urbaine à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Secrétaire  
général de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire  
CEAT, Directeur scientifique du Forum Vies Mobiles SNCF

⇒ *Les vidéos de ces conférences sont disponibles sur :*  
<http://www.adeus.org/productions?ty=les-videos-de-l-adeus>

Le mot du Président

# Comment passer des villes injustes aux villes protectrices ?



**Robert Herrmann**  
Président de l'ADEUS

Cette Rencontre est la première d'un cycle portant sur des thématiques centrales pour l'évolution du fonctionnement de notre société. L'objectif est de nourrir nos façons de penser les actions et les politiques publiques participant à la transformation de la vie des gens. Ces rencontres nous aident à appréhender des thématiques moins approfondies dans les travaux traditionnels de l'Agence, à déchiffrer des questions émergentes et à les observer avec un regard nouveau. Nous avons choisi de commencer par une notion difficile, mais essentielle pour le développement durable et que nous n'avons pas l'habitude de regarder sous cet angle : la sécurité. Nous prendrons toute la dimension de cette problématique pour savoir son importance sur tout ce qui fait la vie des gens et ce que cela produit dans la société.

Nous aurons une introduction approfondie par Michel Marcus, Délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine, qui a fait un travail extraordinaire auprès

de Gilbert Bonnemaison<sup>1</sup> sur les problèmes de prévention en matière de délinquance. Il suit également sur le plan international les réflexions concernant de grands phénomènes tels que l'alcoolisation rapide des jeunes, et ce que cela produit comme processus urbains et sur le plan réglementaire. Il a donc un regard extrêmement diversifié sur tout ce qui fait sens, ou perte de sens, dans notre société.

Dans la table ronde interviendra Samuel Thirion, en charge des politiques de cohésion sociale au Conseil de l'Europe. Cette plateforme d'observation à une échelle bien plus large que le territoire urbain permet la comparaison avec d'autres pays, en particulier à travers le Comité des Régions d'Europe, et suit l'évolution des législations. Je participerai moi-même à ce débat au titre de mon expérience d' élu local et de Premier adjoint au Maire en charge du dialogue public et de la démocratie locale, car c'est un sujet qui intervient régulièrement dans les tables-rondes avec nos concitoyens.

Michel Marcus va donc puiser dans son expérience internationale de plus de vingt ans et nous livrer un certain nombre de points clés : comment passer des villes injustes aux villes protectrices ? Il connaît des villes violentes, des villes sous mauvaise influence, des villes sans justice, des villes en travail, des justices de villes... et il cherche en permanence des outils en réponse à ces problématiques. Il développe la connaissance des pratiques, expérimente et se plonge dans l'action. Nous lui avons demandé de trier pour nous

ce qu'il est vraiment important que nous comprenions. Michel Marcus sait nos travaux de prospective et leur objectif de mieux rendre possible la coordination des politiques publiques ; il sait aussi la construction en cours d'un modeste observatoire sociétal avec des indicateurs qui nous permettraient de suivre les évolutions de notre société. Son éclairage de penseur et d'homme d'action sur les fondements de la solidarité et de la sécurité dans les villes nous aidera à mieux nous situer par rapport à ces questions : qu'est-ce que la sécurité ? Comment la territorialiser ? Comment traiter de cette question dans nos sociétés, dans lesquelles l'accès aux services est de fait inégalitaire ? Quels liens avec le développement durable, la cohésion sociale, la justice, l'équité et la démocratie ? Comment l'inclure dans nos politiques publiques et passer de politiques sectorielles à des politiques plus transversales ? Bref, quels scénarii pouvons-nous envisager pour vivre mieux ensemble, dans une acceptation de la différence de l'autre, les différences d'âge et de comportement en particulier ?

1. Gilbert Bonnemaison présida la commission des maires sur la sécurité (décembre 1982). Le rapport de cette commission préconisait une coopération entre l'État et les collectivités territoriales pour mener des politiques de prévention s'appuyant sur le tissu associatif.

# Solidarité et sécurité dans la ville



## Michel Marcus

Magistrat honoraire, Expert en sécurité urbaine, Délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine

Strasbourg a toujours représenté une ville importante, tant dans la définition de la politique de prévention et de sécurité que dans sa mise en œuvre. En outre, grâce à l'action de Catherine Trautmann, le Conseil de l'Europe a été un lieu indispensable de la construction d'une approche européenne en la matière. Cela explique mon plaisir de m'exprimer ce soir devant vous, dans une ville membre du Forum européen pour la sécurité urbaine, depuis sa création.

La sécurité est au cœur d'un débat récurrent dans la société française depuis trente ans, même si les derniers sondages montrent une baisse du thème dans les sujets de préoccupation des Français. Les citoyens, comme les techniciens et les élus, sont devenus très compétents sur le sujet, mais cette compétence est faite de croyances, de fantasmes dont il est difficile de faire émerger quelques principes de réformes.

L'évaluation de l'insécurité est une chose difficile à réaliser. La première approche nous est donnée par les statistiques policières. Cela aurait pu être la statistique judiciaire, comme dans d'autres pays. A la différence de la statistique policière, la judiciaire n'enregistre pas les affaires classées, les personnes innocentes ; elle donne aussi des interprétations juridiques différentes qui transforment, par exemple, des violences volontaires en « involontaires ». Nos chiffres auraient été différents, mais les inconvénients de cette statistique auraient été les mêmes que ceux de la statistique policière. La statistique policière est une statistique d'activité : selon le degré de réactivité de la police, le taux de délinquance enregistré va varier.



L'autre manière de mesurer l'insécurité est apporté par les enquêtes de victimation. On interroge les personnes pour savoir si elles ont été victimes de la délinquance. Trois types de conclusions :

- \* A la question « Êtes-vous en insécurité ? », les gens répondent : « Jamais, par contre dans le quartier à côté, ou dans la ville à côté, c'est la jungle ». L'insécurité est toujours ailleurs. C'est un peu l'effet TV, on a d'ailleurs vu beaucoup d'émissions de TV où, petit à petit, l'agression de la personne âgée à Dunkerque agit immédiatement sur le sentiment d'insécurité à Grigny ou à Mulhouse, ou ailleurs. On « vit en direct » et on prend en compte – c'est une forme de solidarité nationale aussi, négative peut-être – cela manifeste quelque chose de cet ordre-là.
- \* La deuxième question : « L'insécurité, qu'est-ce que c'est pour vous ? Est-ce qu'il y a des lieux particuliers où vous êtes en insécurité ? ». Là aussi, massivement et de façon constante, la réponse est : « oui, c'est mes enfants à la sortie de l'école ». C'est complètement lié au système d'éducation, quel que soit au fond ce qui arrive par ailleurs, mais là, il y a une vraie crainte autour des questions de sécurité routière, d'aménagement d'espace ou autre, mais il y a toujours une crainte d'enlèvement d'enfants possible. Il y a une vraie angoisse liée au scolaire.
- \* Le troisième résultat, c'est la question du transport, et le temps, la nuit, qui génèrent ce sentiment d'insécurité, et notamment par rapport à des publics plus âgés : la peur, l'angoisse du sombre, de la nuit, de la sortie.

Mais, en dehors de ces deux approches, il est admis que l'insécurité n'a pas pour unique source la délinquance. Si vous interrogez une personne sur le point d'être licenciée, elle vous livre le secret de son insécurité ; nombreuses sont les situations plaçant les personnes dans des positionnements d'insécurité. Plus vous vivez dans une société saisie par l'inquiétude, plus vous devez vous attendre à ce que l'insécurité ressentie par les personnes augmente. Pendant les trente glorieuses du développement économique français, la délinquance augmentait très fortement chaque

année sans que cela se traduise dans le sentiment d'insécurité.

Peut-on dire qu'il y a plus de délinquance aujourd'hui ? D'après la statistique policière, non. Sur trente ans, la courbe, après avoir grimpé jusque dans les années 1994-95, n'a cessé de baisser depuis. A l'intérieur de cette baisse, due essentiellement à celle des cambriolages et des vols de voiture, les atteintes aux personnes ont augmenté. Mais la multiplication des textes réprimant les actes hostiles aux personnes fait que le suivi est difficile à faire par catégorie. En outre, le renforcement de la surveillance dans certains lieux comme l'école a entraîné une pénalisation d'actes qui relevaient de la discipline interne aux établissements scolaires. D'où les conclusions réservées des experts scientifiques sur une possible augmentation des violences. En outre, l'augmentation de formes de violence, comme celles contre les femmes, sont positives car elles manifestent une plus grande audace des femmes dans la dénonciation de leurs agresseurs.

La question qui court derrière ces statistiques vues sur une longue période est celle de l'impact de l'organisation du système de justice criminelle sur ces baisses ou ces hausses. Vu le nombre de réformes opérées ces dernières années dans notre système, vu l'argent considérable investi, on devrait pouvoir mesurer cet impact. La France est pauvre en recherches. Alors tournons-nous vers les pays européens. Leurs experts se posent la question depuis longtemps. Un premier ensemble de recherches nous disent que l'essentiel de la baisse de la délinquance est due à la sécurité privée et à la sécurisation des objets ; ce qui se traduit par la baisse des vols. Un second ensemble de chercheurs nous disent que moins un jeune a de contact avec le système judiciaire, plus il a des chances d'arrêter sa trajectoire délinquante ! Constat radical qu'il faut écouter quand on voit l'importance des taux de récidive après sanction décernée par la Justice. Un autre ensemble de chercheurs nous dit que plus on évite la prison, plus on évite la récidive et donc on augmente l'impact sur la hausse de la délinquance ; enfin, d'autres chercheurs nous disent que plus la pression sur le corps social est forte, plus la délinquance augmente.

Ces recherches partent du principe que nos sociétés connaissent un niveau d'illégalismes inhérent au fonctionnement social et à leur développement, que si l'on surdimensionne le système de contrôle, on fait baisser le niveau de tolérance et on génère une délinquance, qu'on entretient par le biais de la récidive. Deux exemples extrêmes viennent à l'appui de cette vision. Le premier est celui de la Mafia et plus généralement de tous ces phénomènes tournant autour de l'économie grise, celle qui génère, par des moyens illégaux, des sommes considérables. Il y a une acceptation tacite par les corps sociaux de ces phénomènes, tant que l'exercice démocratique du pouvoir est laissé libre. L'Italie a engagé la lutte contre la Mafia, le jour où elle s'est rendu compte de la menace mortelle qu'elle faisait peser sur les pouvoirs. Le deuxième exemple est celui fourni par la crise financière internationale, qui dévoile des pratiques s'analysant comme de l'escroquerie, de l'abus de confiance et ce sur des durées très longues sans que cela n'émeuvent les autorités. Ce furent pendant longtemps des illégalismes profitables ; ils sont devenus mortels et nous essayons de les poursuivre.

Les illégalismes sont tolérés, mais l'injustice ressentie par les personnes peut apparaître quand elles ont le sentiment que certains arrivent à mieux composer avec le système que d'autres. Certains groupes sociaux se sentent en infériorité dans ce face à face avec le système répressif, ceux qui ont un capital culturel et social fort sont plus à même de négocier. Il est fondamental pour l'équilibre démocratique que le jeune de banlieue et Madame Bettancourt soient à équidistance de la répression.

Pour continuer à chercher une réponse à la question de l'impact des institutions « Justice et Police » sur la délinquance, il faut définir le rôle des uns et des autres, mais surtout celui de la police. Alors que toutes les polices du monde font de la prévention l'axe majeur de leur fonctionnement, la police française s'y refuse, considérant que la gestion du social n'est pas de sa compétence. Cet entêtement, démenti par les faits et un certain nombre de missions accomplies par cette même police, est contreproductif pour la mise en œuvre

du partenariat. Mais surtout, il confine la police dans un rôle interventionniste d'après les faits requérant des méthodes d'investigation réservées à une police spécialisée. Ce qu'on a toujours demandé à une police, c'est de sécuriser l'espace public, de favoriser la mobilité, la rencontre, la vie urbaine. Et pour ce faire, il existe plusieurs techniques, dont la patrouille à pied ou motorisée. Mais il y a aussi une autre exigence de la population, c'est que la police soit au service du citoyen et que la demande de celui-ci rencontre un écho au sein de la police. Cette réponse peut être apportée par la police ou par une autre institution partenaire ; c'est ce qu'on appelle le « community policing », la « police au service de... ».

La relativité de l'impact de la police sur la délinquance devrait nous amener à l'orienter vers de nouvelles missions ; il y a urgence, car notre système de politique sociale connaît des trous et des béances de plus en plus conséquentes, et la tendance est de répondre par une pénalisation de la vie sociale. On a décrété qu'à tout acte et à toute incivilité, il devait y avoir une réponse de l'appareil pénal. Cela conduit, entre autres, à une population carcérale ayant de graves problèmes psychiatriques, cela conduit aussi à mettre en détention plus de huit mille usagers de drogues. Nous avons engagé une course qui n'a pas de fin. Dès maintenant, elle se traduit par une population carcérale qui augmente régulièrement, dépassant tous les plans de construction de prisons ; depuis vingt ans, nous avons eu trois programmes de construction de prisons et nous avons près de mille détenus qui couchent sur des matelas. Le programme actuel mobilise près de six milliards d'euros.



Notre crise budgétaire et le peu d'efficacité de notre système actuel doit nous conduire à un réexamen des 20 milliards de budget consacrés à la police, à la justice et aux prisons. Ce réexamen doit placer la prévention au cœur de notre action. Mais quel type de prévention ? On distingue traditionnellement les actions sur la personne et les actions sur l'environnement. En fait, une synthèse s'opère de plus en plus, consistant à travailler à partir des qualités de la personne en améliorant aussi les opportunités offertes par son environnement. Il vaut mieux qu'un cours de rattrapage scolaire se passe dans un local adapté, que les formations se passent dans un environnement où les possibilités de « stages en entreprise » sont multiples, etc. L'action sur l'environnement sert aussi à rendre plus difficile le passage à l'acte, ainsi en va-t-il de l'installation de caméras mais également de la requalification d'espaces publics permettant l'accès d'une diversité de publics.

Cette politique de prévention proactive doit se conduire à un échelon local. L'autonomie des acteurs de terrain est nécessaire pour déterminer leurs problèmes à affronter et mettre en place des solutions à portée de leurs moyens. Le maire est une figure centrale de cette politique, non pas comme « patron », mais comme un relanceur, un incitateur de l'action. C'est lui qui doit pouvoir présenter les résultats de cette politique dans le cadre de son compte rendu de mandat ; ce compte rendu est plus qu'une évaluation technique, c'est un exercice démocratique permettant un débat citoyen.





**Robert HERRMANN**  
Président de l'ADEUS



TABLE RONDE

# Faire confiance aux jeunes



La question posée aux élus est celle de l'organisation d'un espace urbain où chacun se sente chez lui. Certaines problématiques auxquelles la population nous presse de répondre sont foncièrement internationales, telles que la consommation rapide d'alcool, la drogue ou la prostitution. Les quartiers dédiés sont une mauvaise réponse, car l'arrivée massive d'une population plutôt jeune et en confrontation avec les forces de police et la loi fait fuir les familles et les seniors. Le mobilier urbain participe aussi de l'ambiance d'une ville : quand tout est riveté, barreaudé, blindé, lorsqu'on réduit la taille des vitres parce qu'on a peur des cambriolages et des vitres cassées, on change la nature et l'image d'une ville.

## L'intergénérationnel

Il faut mettre au cœur de nos réflexions la présence permanente de personnes de tous les âges sur l'ensemble de l'espace public, comme l'a fait avec succès le maire de San Sebastian en Espagne. Les actions y ont porté simultanément sur les politiques du logement, le mobilier urbain, l'offre de transport, les animations culturelles et l'apprentissage des savoirs portés à un niveau d'excellence.

## L'égalité urbaine

L'égalité urbaine passe aussi par le réseau de transport. A Strasbourg, au lancement du tram en 1994 avec Catherine Trautmann, des habitants découvraient que pour la première fois ils avaient un accès aisé au centre-ville. Ils ont commencé à fréquenter la ville, plutôt timidement. Aucune délinquance particulière n'a été observée au centre-ville après l'arrivée du tram, alors que cela avait généré une très grande inquiétude et une hostilité assez farouche. Au contraire, le renforcement des inégalités par une certaine construction de la ville produit par nature de la délinquance et des actes de rejet, donc de la violence. Ainsi, l'égalité urbaine est à retravailler en permanence.

## L'apprentissage des savoirs plutôt que la prison

Je partage l'avis qu'il faut investir autrement, au moins partiellement, l'argent des prisons. La lutte contre la toxicomanie et la délinquance se fait à partir de l'espace urbain, alors que les budgets relèvent du Département. La lutte contre la drogue passe aussi par une élévation générale du niveau de culture.

## Rétablir l'éthique

Nous devons rétablir l'éthique au sein de notre société, en particulier pour ce qui touche à la justice et à la police. Il existe une perception « de classe » de la délinquance. En effet, la délinquance fiscale représente des dizaines de milliers d'euros, mais cela ne gêne personne pour rentrer ou sortir de chez soi. L'insécurité, c'est le ressenti d'une délinquance du pauvre. Or, on ne peut pas simplement considérer que l'insécurité, c'est le jeune dans la rue, l'immigré ou le clochard.

## Faire confiance aux jeunes

Les questions de logement, de transport, de formation et d'accueil des jeunes sont essentielles pour la résolution des problèmes de délinquance dans les villes. Il nous faut être courageux pour ouvrir les espaces publics, ce qui passe par la confiance, en particulier dans les jeunes générations, qui sont celles qui sont montrées du doigt.

# La ville juste, terreau de la sécurité

## Un dangereux déficit de politiques sociales

Un projet tel qu'un foyer pour les femmes maltraitées est une idée généreuse, le problème est qu'il est abordé par les questions de bâtiment ou de budget. Le résultat, ce sont des phénomènes de rejet, et cela s'étend de plus en plus, même aux maisons de retraite. Pourquoi ? Il y a un véritable déficit de politiques sociales.

Les enquêtes montrent que l'acte de délinquance est souvent un symptôme d'une vie marquée par une suite de handicaps ou d'échecs. Le système de justice profitait de la période de sanction pour mettre en œuvre des politiques agissant sur les autres facteurs découverts, mais nous avons constaté une réduction progressive du champ d'intervention de tout le secteur social, médical, éducatif. Si vous réduisez la sanction à une pure exécution pénale, il se produit un durcissement, vous criminalisez en quelque sorte la question sociale.

Personne ne devrait entrer en prison sans contrat d'insertion. Mais il n'y a aujourd'hui que 3 400 éducateurs pour 130 000 personnes qui entrent en prison chaque année, c'est une usine. Cela signifie que l'on accepte que la sanction soit de fait réduite à une détention.

## Les jeunes réclament des adultes

Nous savons, à l'échelle mondiale, que ce qui « marche » vis-à-vis des jeunes en période difficile, c'est la présence d'une communauté d'adultes 24h/24 qui les accompagne véritablement. La grande question aujourd'hui n'est pas simplement de trouver du travail, c'est de trouver des adultes ! Nous pourrions nous inspirer des enquêtes de victimation<sup>1</sup> que mènent les Anglais sur les jeunes et les espaces publics : elles montrent massivement qu'ils sont les premiers à regretter l'absence d'adultes. Ils craignent les jeunes et trouvent qu'il y en a trop dans l'espace public, c'est un paradoxe. En France, on n'a jamais interrogé les jeunes pour savoir ce qu'ils pensaient des espaces publics !

Concernant le phénomène de soûlographie collective déjà évoqué, un début de réponse est peut être aussi dans le rapport à l'adulte, qui ne marche plus. Ce sont des questions de politique publique. Aujourd'hui nous avons de belles villes, des trams, des places, des fleurs... Il faudrait passer à une vitesse supérieure et raisonner en termes de missions fondamentales, que ce soit du dialogue intergénérationnel ou du dialogue tout court.

1. L'enquête de victimation désigne une technique : interroger des gens, échantillonnés de façon à représenter la population d'un pays, d'une région, d'une ville, sur les infractions dont ils ont été victimes.

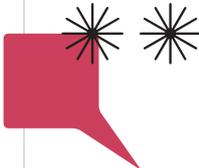


**Michel MARCUS**

Magistrat honoraire, Expert en sécurité urbaine, Délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine

## Un appel à la ville juste

Il y a d'autres déficits majeurs que nous devons payer. Ainsi, l'accès au droit et à la justice est une honte absolue. Aujourd'hui, si vous êtes un peu au-dessus du SMIC, vous n'avez pas accès à la justice, vous ne pouvez pas divorcer, vous ne pouvez pas faire face à des sociétés de crédit ou à un passage devant le Conseil des prud'hommes, c'est trop cher. Cela crée des problèmes sociaux énormes. Une des valeurs dont la ville doit être porteuse est la notion de ville juste.



# La sécurité par le dialogue

## Le poids de l'insécurité subjective

Il convient de distinguer l'insécurité objective -les faits- et le sentiment d'insécurité, qui est un ressenti. D'après les chiffres, l'insécurité objective diminue, alors que le sentiment d'insécurité augmente. La question à se poser est celle de l'origine de cette divergence.

Une troisième notion est l'insécurité potentielle, qui elle aussi peut-être objective ou subjective. Dans un avion, elle est mesurée statistiquement ; on apprend ainsi qu'un vol en avion est plus sûr que le même déplacement en voiture. Mais il y a le côté subjectif, avec les images que l'on se construit. Dans notre société, des insécurités potentielles se construisent subjectivement et sont véhiculées notamment par les médias, certains partis politiques ou des acteurs économiques qui ont intérêt à développer ces idées. Il importe donc de redonner de l'objectivité.

## Les vertus du dialogue

Bien sûr, la sécurité objective n'est jamais totale : le risque d'une crise cardiaque existe. Mais en général, le sentiment d'insécurité naît d'une situation sociale perçue, tel que la présence dans les rues de jeunes sans travail qui se retrouvent en bandes. Et il peut facilement aller bien au-delà de l'insécurité objective, voire s'enflammer au moindre incident s'il n'y a pas de dialogue entre ceux qui ont ce sentiment et ceux qui peuvent en être la source. Il y a aussi derrière le sentiment d'insécurité une méconnaissance de l'autre. Comme le rapporte Michel Marcus, quand on interroge les personnes, elles disent que dans leur quartier il n'y a aucun problème, que l'insécurité est ailleurs. Le dialogue est donc véritablement l'élément clé de gestion de la sécurité.

On en peut non plus limiter le débat sur l'insécurité à l'insécurité physique, car dans nos sociétés, l'insécurité économique est réelle et objective et elle aussi source de sentiments d'insécurité. Notamment, la précarité dans le travail, et la précarité économique en général, ont augmenté considérablement depuis 30 ans. Là aussi, c'est le dialogue et la transparence qui peuvent réduire le sentiment d'insécurité. Par exemple, le Danemark a apporté une réponse à l'insécurité économique avec la flexisécurité, une sorte de contrat social qui recrée une situation de sécurité, en permettant aux personnes qui perdent un emploi d'en retrouver en passant



**Samuel Thirion**

Administrateur, Division Cohésion sociale, Recherche et Anticipation du Conseil de l'Europe

par une formation. On pourrait étendre ce système en faisant de la prévention-dialogue un principe de base de bon fonctionnement de notre société, au lieu de se limiter à des règles de construction et d'aménagement urbain consistant à mettre des barreaux aux fenêtres ou empêcher le stationnement dans les zones à risque. Ce n'est malheureusement pas la tendance qui se dessine aujourd'hui.

## La capacité de la société à assurer le bien-être de tous

Le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale, focalise son action sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit depuis sa création en 1949. Depuis, beaucoup de progrès ont été réalisés dans les droits et les politiques sociales. Cependant, à partir des années 1970, après la période dite des Trente Glorieuses, la crise a entraîné des problèmes d'exclusion du travail, puis de pauvreté économique, qui dépassent les possibilités de réponse des gouvernements. Il fallait donc chercher des solutions au niveau de l'ensemble de la société, d'où l'objectif de cohésion sociale lancé lors du 2<sup>e</sup> Sommet du Conseil de l'Europe en 1997 et défini comme « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous et à éviter les disparités ».



## Le bien-être : une responsabilité partagée

Parvenir à un tel objectif implique une responsabilité partagée entre l'ensemble des acteurs. C'est sur cette base que nous avons commencé à travailler dans des villes, entreprises, écoles et hôpitaux, en demandant aux citoyens de dire ce qu'est pour eux le bien-être – en veillant à ce que toutes les couches sociales soient représentées, de ceux qui sont à la marge de la société aux plus riches. Le premier enseignement est que les personnes ne parlent pas uniquement des questions matérielles, mais d'emploi, de sécurité économique, d'éducation, de relations sociales et familiales, de la participation citoyenne, des relations avec les institutions, d'équilibre dans le temps... Nous avons maintenant une base de données de cent mille critères de bien-être. Le mot sécurité apparaît relativement peu. Notre première conclusion est que la question de la sécurité ne peut se traiter en se focalisant sur ce mot. C'est un problème de société, à appréhender dans son ensemble.

Ces processus découchent sur la création d'espaces de coresponsabilité autour de petits projets. Un exemple existe à Mulhouse : « Tout un quartier pour éduquer un enfant ». Le constat de départ est que si des jeunes sont dans la rue, désœuvrés, et qu'ils font des actes de délinquance, ce n'est pas de la seule responsabilité des familles, ni de la police, ni de l'école, c'est

celle de l'ensemble du quartier. D'autres exemples existent en Belgique. Par exemple à Charleroi : dans des quartiers où les jeunes faisaient des incivilités et barbouillaient les monuments, ils ont décidé de mettre autour d'une table les jeunes, les personnes âgées qui se plaignaient et les adultes. Ensemble, ils ont réfléchi à la façon de rendre ce quartier plus beau et agréable. Ils se sont parlé, et même les jeunes ont changé radicalement d'attitude. Ensemble, ils ont retrouvé une capacité à recréer le sentiment de sécurité. Il existe beaucoup d'autres exemples de ce type.

Il convient aujourd'hui d'aller au-delà des expérimentations et de passer au niveau des politiques publiques, qui doivent permettre l'expression de ces formes de dialogue et de coresponsabilité. Il y a urgence. Cependant, le bien-vivre ensemble n'est pas possible dans une société inégalitaire et les exemples cités sont difficilement reproductibles dans une société aux inégalités croissantes. Or aujourd'hui, dans certains pays européens – et la France n'est pas loin –, 1% de la population possède 40% du patrimoine, tandis que 120 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en Europe. Dans de telles sociétés il est très difficile à terme de maintenir une sécurité. En mettant en avant l'objectif de la cohésion sociale, on vise la réduction des disparités par le dialogue et un meilleur partage des ressources et des responsabilités.





L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**  
Responsable conférences : **Cathie Allmendinger**  
Équipe projet : **Cathie Allmendinger (CP), Nicole Crucy, Jean Isenmann, Youssef Katiri, Colette Koenig, Sophie Monnin, Virginie Muzart, Pierre Reibel**  
Photos intervenants : **Jean Isenmann**  
Mise en page : **Sophie Monnin**  
© ADEUS - Décembre 2012 - N° Issn : 2112-4167  
Les publications et les actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)